



Conséquence pour non paiement d'assurance auto

Par **nessgwada**, le **29/06/2013** à **12:56**

Bonjour, rnQuelles seraient les conséquences pour moi, si je ne paie pas mon assurance auto? rnJe n'utilise pas mon véhicule étant hors du département. Je n'ai malheureusement pas résilier mon contrat dans la période requise, car ce n'était pas mon intention. rnSauf que j'ai compris (tardivement) que le cout de l'assurance me revient à 46€ de moins par rapport au cout annuel. Je ne peux supporter cette charge pour un véhicule immobilisé.rnEn vous remerciant par avance. rnCordialement

Par **amajuris**, le **29/06/2013** à **13:05**

bjr,rnsi vous ne payez pas, vous ne serez pas assuré alors que c'est une obligation légale.rnsi votre véhicule cause un dommage, vous devrez payer de votre poche.rnil existe des assurances pour les véhicules qui ne roulent pas.rncdt

Par **Lag0**, le **29/06/2013** à **13:18**

Bonjour,rnSi vous ne payez pas, l'assureur va résilier votre contrat. Mais malgré cela, vous serez tout de même tenu de payer la cotisation pour l'année en cours.rnVous allez donc payer de toute façon mais sans être assuré en retour.rnOù est l'intérêt ?rnInterrogez votre assureur, il a certainement une formule à pas cher pour les véhicules stationnés qui ne roulent pas, ce que l'on appelle une assurance "parking".

Par **nessgwada**, le **29/06/2013** à **19:39**

Merci pour vos reponses. J'en été arrivé à cette décision car mon assurance m'a dit que c'est le minimum qu'ils peuvent faire. Qu'ils ne font pas d'assurance garage.